



**MAIRIE D'ORNEX**  
Département de l'Ain  
République Française

**D 2026 04 09 031**

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX** **09 AVRIL 2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 29**

**Date de convocation du conseil municipal : le 16 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle communale René Lavergne, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents**

O. GUICHARD, C. BIOLAY, W. DELAVENNE, L. FEDRIGO, M. GIRIAT, M. CHALENDAR, J. DAZIN, Y. QUARTERONI, M. FOURNIER, M. CONDÉ, H. LEPIVERT, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, C. MARTINET, R. OTZENBERGER, M. CICCIOÙ, N. SEPIERRE, H. GRANGE, I. MOUIMEN, R. TATOUD, S. PONSART, J. HERVO, A. DI PAOLO

**Absents excusés**

M-C. ROCH, J. DIZERENS, F. GRENIER, A. BOUSSER, T. LUGINBUHL

**Absents**

**Procurations**

M-C. ROCH à W. DELAVENNE, J. DIZERENS à P. GUINOT, F. GRENIER à Y. QUARTERONI, A. BOUSSER à O. GUICHARD, T. LUGINBUHL à C. BIOLAY

**Assistaient**

I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, J. BRUNET, assistante du Maire et de la direction

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### **13. Instances – Sécurité – Désignation du correspondant défense de la commune / Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)**

Il est demandé au Conseil municipal de désigner un correspondant défense. Dans chaque commune, cet élu est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires dans le cadre du maintien et du développement des liens entre les forces armées et la Nation. Il peut être amené à intervenir sur des demandes d'information, sur des actions liées au devoir de mémoire ou au parcours de citoyenneté.

Créée en 2001, par le Ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de défense.

Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Il siège également au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **DÉSIGNE** Monsieur Olivier GUICHARD pour être le correspondant défense de la commune et siéger au CISPD.

Fait à Ornex, le 20 avril 2026

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Affiché et exécutoire le : 21 avril 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.